

- **IPAG de l'Université de Nantes**
Faculté de droit - Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307 - 44313 Nantes cedex 3
Tél. : 02 40 14 16 11. Fax : 02 40 93 34 37
www.univ-nantes.fr/ipag
- **IPAG de l'Université de Paris II**
122, rue de Vaugirard - 75006 Paris
Tél. : 01 53 63 86 30 - www.ipagdeparis.org
- **IPAG de l'Université de Paris XI**
Centre juridique et économique
54, boulevard Desgranges
92331 Sceaux cedex - Tél. : 01 40 91 17 57
- **IPAG de l'Université de Rennes I**
106, boulevard de la Duchesse-Anne
35700 Rennes - Tél. : 02 23 23 61 31
www.univ-rennes1.fr
- **IPAG de l'Université Robert Schuman**
47, avenue de la Forêt noire - 67082 Strasbourg cedex
Tél. : 03 88 41 77 48. Fax : 03 88 41 77 47
www.ipag.u-strasbourg.fr
- **IPAG de l'Université de Cergy Pontoise**
2 rue Adolphe Chauvin - 95302 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 25 28 41. Fax : 01 34 25 62 67
ipag@ml.u-cergy.fr
- **IPAG de l'Université de Paris X**
200 avenue de la République
Bât. A - 4^{ème} étage - 92001 Nanterre cedex
Tél. : 01 40 97 74 13. Fax : 01 40 97 58 64
ipag@u-paris10.fr
- **IPAG de l'Université de Paris XII**
61 avenue du général de Gaulle
94010 Créteil cedex Tél. : 01 45 17 18 95
- **IPAG de l'Université de Rouen**
3 avenue Pasteur 76186 Rouen cedex1
Tél. : 02 32 76 98 46 ou 47 - ipag76@univ-rouen.fr
- **IPAG de l'Université de Valenciennes**
et du Hainaut-Cambrésis - 3, rue des Cent Têtes
59313 Valenciennes cedex 9
Tél. : 03 27 51 76 18 - ipag@univ-valenciennes.fr
- **IPAG de l'Université de Poitiers**
93 avenue du Recteur Pineau
86000 Poitiers - Tél. : 05 49 45 44 19
marie.guylaine.dupuis@univ-poitiers.fr
- **CPAG de l'I.E.P. d'Aix-en-Provence**
25, rue Gaston de Saporta
13625 Aix-en-Provence cedex 1
Tél. : 04 42.17.01.70 - Standard : 04 42 17 01 60
Fax : 04 42 17 01 68 - direction-cpag@iep-aix.fr
- **CPAG de l'I.E.P. de Grenoble**
Domaine universitaire - BP 48
38040 Grenoble cedex 9 - Tél. : 04 76 82 60 35
Emmanuelle.Deschamps@iep.upmf-grenoble.fr
- **CPAG de l'I.E.P. de Toulouse**
2 ter, rue des Puits Creusés
BP 88526 - 31685 Toulouse cedex 6
Tél. : 05 61 11 02 80 ou 02 81 ou 02 82
contact@sciencespo-toulouse.fr
- **CPAG de l'I.E.P. de Bordeaux**
Domaine universitaire
11, allée Ausone - 33607 Pessac cedex
Tél. : 05 56 84 42 52
baudelot@sciencespobordeaux.fr
- **CPAG de l'I.E.P. de Lyon**
14 avenue Berthelot - 69365 Lyon cedex 07
Tél. : 04 37 28 38 25 ou 38 26
Fax : 04 37 28 38 01 - ipag.iep@univ-lyon2.fr

Autres centres de préparation
(concours externe et interne)

- **Centre national d'enseignement à distance (CNED)**
Téléport 4 - Boulevard Léonard de Vinci
BP 60200
86980 Futuroscope Chasseneuil cedex
Tél. : 05 49 49 94 94 - www.cned.fr.
- **Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne CIPCEA**
(Centre d'information et de préparation
aux concours de l'enseignement et de
l'administration)
1, rue d'Ulm 75005 Paris
adresse postale : 12, place du Panthéon
75231 Paris cedex 05 - Tél : 01 44 07 79 35

Préparation au concours interne

- **Centre de préparation aux concours de l'administration**
Institut régional d'administration
Boulevard des martyrs de la Libération
BP 208 - 20298 Bastia cedex
Tél. : 04 95 32 87 00
- **Institut de la gestion publique et du développement économique**
20 allée Georges Pompidou
94306 Vincennes cedex - Tél. : 01 58 64 84 80
- **Centre universitaire de formation continue**
Université d'Angers
42 rue de Rennes - 49100 Angers
Tél. : 02 41 96 23 84. Fax : 02 41 96 23 80
www.univ-angers.fr

Préparation aux concours

COLLECTION
Ressources Humaines

S HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES

Il existe plusieurs possibilités pour préparer un concours :

- suivre un cycle d'études adapté au concours que l'on souhaite passer : par exemple, pour les concours de catégorie A, une licence d'administration publique, ou le cycle d'études d'un Institut d'études politiques ;
- s'inscrire dans un cycle de préparation au concours après avoir terminé ses études.

• Pour les concours de catégorie A

La préparation est assurée par les IPAG (Instituts de préparation à l'administration générale), rattachés aux universités, et par les CPAG (Centres de préparation à l'administration générale), rattachés aux IEP (Instituts d'études politiques) ; il existe également des centres de préparation à l'Ena (École nationale d'administration) dans certaines universités et certains IEP, notamment celui de Paris. Des préparations aux concours sont organisées par les services de formation continue de certaines universités et écoles d'enseignement supérieur. La préparation aux concours de la magistrature est assurée par certaines facultés de droit et dans certains IEP. Pour les concours de l'enseignement, la préparation est assurée par les IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres).

• Pour les concours de catégorie B et C

Certains Greta (groupement d'établissements publics d'enseignement) assurent des actions de préparation à divers concours ; c'est également le cas de certaines mairies de grandes villes (pour la Mairie de Paris : renseignements auprès des mairies d'arrondissement).

• Pour les agents travaillant déjà dans l'administration

L'IGPDE (Institut de gestion publique et du développement économique), rattaché au ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et au ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique et de la réforme de l'État, propose une préparation aux concours d'accès à l'Ena et aux Ira (Instituts régionaux d'administration).
Le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) assure des actions de préparation aux concours de la fonction publique territoriale. (www.cnfpt.fr)

Le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) assure des actions de préparation aux concours de la fonction publique territoriale. (www.cnfpt.fr)

• Par correspondance

Le Cned (Centre national d'enseignement à distance) assure des préparations par correspondance aux concours administratifs de tous niveaux (www.cned.fr). Des préparations à distance sont également organisées par le CNRP (centre national de promotion rurale) pour les concours du ministère de l'agriculture (www.cnrp.fr) et par l'EHESP (Ecole des hautes études en santé publique) pour les concours relevant du secteur de la santé publique (www.ehesp.fr).

• Les aides financières et les bourses

Les étudiants qui suivent une préparation à un concours de catégorie A peuvent bénéficier de bourses de service public. Renseignements : auprès des rectorats ou des Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) infodoc@crous.fr ou tél. 01 44 18 53 00 www.crous.fr (rubrique "la vie étudiante" - "bourses et aides financières").

Un dispositif d'allocations pour la diversité dans la fonction publique a été créé pour soutenir les candidats les plus méritants à préparer les concours de la fonction publique en leur accordant une aide financière. Ces allocations sont des aides contingentées (2000 euros à 1000 bénéficiaires) attribuées par les préfets au terme d'un processus d'identification des dossiers prioritaires. Les critères pris en compte pour leur attribution sont les ressources de la famille et les résultats des études antérieures. Ces allocations sont cumulables avec les bourses sur critères sociaux du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.fonction-publique.gouv.fr (rubrique Etre fonctionnaire - concours).

Des bourses de mérite à l'intention des bacheliers particulièrement brillants qui se destinent aux concours d'accès à l'Ena ont été créées. Leur attribution dépend de critères sociaux et de la qualité des études secondaires. Ces bourses sont accordées annuellement et peuvent être renouvelées chaque année jusqu'à l'année du concours. Renseignements : bourses@ena.fr ou tél.: 03 88 21 44 21 www.ena.fr : (rubrique "formation initiale sur concours" - "préparer le concours")

Des **classes préparatoires intégrées (CPI)** ont été instituées pour aider des étudiants ou des demandeurs d'emploi, de conditions modestes, à préparer les concours externes de la fonction publique en leur apportant un soutien pédagogique renforcé, un

appui financier et la compétence d'un tuteur. Ce dispositif est soumis à condition de ressources, de mérite, de motivation et d'origine géographique.

Enfin, des actions de préparation aux concours sont plus particulièrement destinées aux demandeurs d'emploi habitant une zone urbaine sensible. Renseignements : auprès des missions locales (adresses sur le site du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi - délégation générale de l'emploi et de la formation professionnelle www.dgefp.bercy.gouv.fr (rubrique : "liens utiles" - "coordonnées des maisons de l'emploi").

• Se préparer seul

Pour la plupart des concours, vous pouvez obtenir les annales des épreuves des années précédentes ainsi que les rapports des jurys en vous adressant directement au service chargé de l'organisation du concours. Des ouvrages spécialisés sur certains types d'épreuves de concours sont édités par le CNDP (Centre national de documentation pédagogique), par la Documentation française, ainsi que par un grand nombre d'éditeurs du secteur privé.

Contacts et adresses

• **Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions)**
12, mail Barthélémy - Thimonnier-Lognes
77437 Marne-La-Vallée Cedex 2 - www.onisep.fr

• **Cned (Centre national d'enseignement à distance)**
2, boulevard Nicéphore-Niepce - BP 80300
86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex -
Tél. : 05 49 49 94 94 - www.cned.fr

• **Sites internet des ministères**
(voir sur le site www.fonction-publique.gouv.fr rubrique "publications" - "collection ressources humaines" - "être recruté dans la fonction publique")

• **Sites internet des universités et des IEP**
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
(rubrique : "enseignement supérieur" - "Adresses utiles").

• **Sur l'offre de formation des GRETA**
www.education.gouv.fr
(rubrique "formation tout au long de la vie" - "formation continue des adultes à l'éducation nationale") ; il est également possible de contacter les rectorats d'académie (demander le service de formation continue).

• **CNPR (Centre national de promotion rurale)** BP 100, Site de Marmilhat, 63370 Lempdes, Tél.: 04 73 83 36 00. www.cnpr.educagri.fr (rubrique "notre offre de formation")

• **EHESP (École des hautes études en santé publique)** : avenue du Pr. Léon Bernard-CS 74312 35043 Rennes cedex - tél.: 02 99 02 22 00. www.ehesp.fr

• **IGPDE (Institut de la gestion publique et du développement économique)** :

20, allée Georges Pompidou 94306 VINCENNES CEDEX - tél.: 01 57 53 22 22
www.institut.bercy.gouv.fr

• **CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale)** : 10-12 rue d'Anjou 75381 PARIS Cedex 08 - tél.: 01 55 27 44 00 www.cnfpt.fr

> **IPAG et CPAG (Instituts et centres de préparation à l'administration générale)**

• **IPAG de l'Université de Picardie**

10, placette Lafleur
80027 Amiens cedex 1 - Tél. : 03 22 82 71 31
www.u-picardie.fr

• **IPAG de l'Université de Franche-Comté**
Faculté de droit - 45 D avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex - Tél. : 03 81 66 61 45
agnes.brochet@univ-fcomte.fr

• **IPAG de l'Université de Caen**
Esplanade de la Paix - 14032 Caen
Tél. : 02 31 56 55 40
ipag.secretariat@univ-caen.fr

• **IPAG de l'Université de Dijon**
4, boulevard Gabriel - 21000 Dijon
Tél. : 03 80 39 53 59
www.u-bourgogne.fr/ipag

• **IPAG de l'Université de Limoges**
Faculté de droit - 32 rue de Turgot - BP 1727
87031 Limoges cedex 01
Tél. : 05 55 43 97 44. Fax : 05 55 43 56 49
ipag@unilim.fr

• **IPAG de l'Université de Nancy II**
4, rue de la Ravinelle - Case officielle
n° 26 - 54035 Nancy cedex
Tél. : 03 83 19 27 70 www.univ-nancy2.fr

• **IPAG de l'Université des Antilles et de la Guyane**
Faculté de droit et d'économie de Martinique
BP 7209 - 97275 Schoelcher cedex
Tél. : 569 72 73 80. Fax : 569 72 73 73

• **IPAG de l'Université de Bretagne occidentale**
Faculté des lettres Victor Segalen
20, rue Duquesne - CS 93 837
29285 Brest cedex
Tél. : 02 98 01 63 34. Fax : 02 98 01 70 60
ipag@univ-brest.fr

• **IPAG de l'Université d'Auvergne**
26, avenue Léon Blum - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 17 77 50 - www.ipag63.fr

• **IPAG de l'Université de Lille**
Université de Lille II - 1, place Deliot
BP 629 - 59024 Lille cedex
Tél. : 03 20 90 74 39. Fax : 03 20 90 76 38
ipag@univ-lille2.fr

• **IPAG de l'Université de Montpellier**
39, rue de l'Université
34060 Montpellier cedex 1
Tél. : 04 67 61 51 33
ipag@univ-montp1.fr